



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

satellites

Question écrite n° 21232

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le projet Galileo de GPS. Ce projet doit permettre à terme d'assurer à l'Europe son indépendance non seulement dans les applications civiles, mais aussi pour le guidage des systèmes d'armes. Il lui demande des précisions sur le calendrier éventuellement retenu pour la mise en service de ce projet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger la ministre déléguée chargée des affaires européennes sur les consultations avec les partenaires européens à propos du projet Galileo et notamment le calendrier arrêté pour sa mise en service. Le programme Galileo de positionnement par satellite est désormais lancé grâce à l'accord intervenu le 26 mai sur le partage des contributions des États-membres de l'Agence spatiale européenne au programme. Cet accord va permettre le lancement effectif du projet, avec un retard d'environ un an. L'objectif reste toujours d'avoir un premier satellite opérationnel avant juin 2006. A cet égard, un ensemble de commandes publiques, pour un montant de 1,1 MD EUR, vient d'être lancé en juin par l'Agence spatiale européenne et la Commission européenne au bénéfice d'entreprises européennes, notamment le consortium Galileo Industries. L'objectif est désormais le développement d'un satellite expérimental et son placement en orbite à l'horizon 2005. Le fait que l'ensemble des États membres de l'Agence spatiale européenne aient souhaité participer à ce programme en apportant des contributions aussi importantes démontre que l'importance stratégique de Galileo est bien comprise par nos partenaires. Les autorités françaises ne ménageront pas leurs efforts pour convaincre leurs partenaires européens de l'importance de disposer d'un signal gouvernemental fort, indispensable à la crédibilité du projet Galileo.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21232

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5047

Réponse publiée le : 25 août 2003, page 6621